Ouestions orales

[Français]

LES TRANSPORTS

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Hier, la Commission royale sur le transport des voyageurs au Canada a rendu public le calendrier de ses audiences au Canada. Nous avons constaté, avec surprise et consternation, que la population de l'Abitibi, du Témiscamingue et du Nord du Québec a, encore une fois, été oubliée.

Est-ce que le ministre peut nous confirmer, dans cette Chambre, que la Commission va réviser sa position, et qu'elle tiendra des audiences dans ces régions éloignées dans le but de consulter et d'écouter les gens de l'Abitibi, du Témiscamingue, du Nord du Québec sur les dossiers en matière de transport?

L'hon. Doug Lewis (ministre des Transports): Monsieur le Président, une Commission royale d'enquête est indépendante. Le gouvernement ne donne pas d'instructions à ces commissions. Je suggérerais que le député profite de l'occasion pour faire connaître sa position directement à la Commmission.

LE CONSEIL DU TRÉSOR

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Un rapport publié cette semaine par Statistique Canada nous révèle que, pendant que le gouvernement mettait à la porte des employés dans des secteurs importants, telles la sécurité aérienne, l'inspection des aliments, la conservation de l'énergie et la recherche environnementale, il embauchait une armée de promoteurs et percepteurs de taxes. Pourquoi le gouvernement procède-t-il avec peu de personnel dans des services importants, en même temps qu'il embauche des milliers de percepteurs de taxes, prêts à arracher les derniers sous des poches des Canadiens et des Canadiennes?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, j'aimerais faire une mise au point pour mon honorable collègue d'Ottawa-Ouest. Les statistiques que publie Statistique Canada comprennent l'ensemble des fonctionnaires qui se rapportent à des agences et des ministères à travers le gouvernement. C'est aussi un univers où Statistique Canada procède par échantillonnage ponctuel. C'est une statistique qui est bien différente de celles que nous recueillons sur les personnes-années qui sont contrôlées par l'employeur du gouvernement, nommément par le président du Conseil du Trésor. Les réductions qui ont été effectuées dans les années-personnes, qui sont sous le contrôle direct de

l'employeur, ont effectivement diminué, comme l'avait annoncé le ministre des Finances (M. Wilson) dans son budget. Et tout cela sans jamais mettre en doute la sécurité et le bien-être des Canadiens, monsieur le Président.

• (1500)

[Traduction]

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, si le ministre n'aime pas les données diffusées par Statistique Canada, il pourrait peut-être faire ses propres calculs et établir pour la gouverne des Canadiens le coût des marchés de services accordés au secteur privé en remplacement des fonctionnaires mis en disponibilité et de l'absence d'embauche.

Le ministre admettra-t-il qu'il s'est bien joué des Canadiens, qu'il a sabré les services et bouleversé la vie de 25 000 fonctionnaires sans que cela ne profite aux contribuables?

LA CHAMBRE DES COMMUNES

ROBERT VAIVE

M. le Président: Je voudrais informer les députés que c'est aujourd'hui la dernière journée de travail à la Chambre de M. Robert Vaive, l'un de nos plus nouveaux greffiers au Bureau.

[Français]

M. Vaive a commencé sa carrière à la Chambre en 1976 comme greffier à la procédure, et depuis 1987, il agit en tant que greffier principal adjoint à la direction des comités et la direction des recherches pour le Bureau.

[Traduction]

M. Vaive a récemment été nommé greffier adjoint à l'assemblée législative de la Saskatchewan et nous quittera bientôt pour assumer ses nouvelles fonctions.

Je suis persuadé que les députés voudront se joindre à moi pour lui souhaiter tout le succès possible à Regina. Venez nous voir quand vous en aurez l'occasion.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Pendant que j'ai l'attention de la Chambre, je voudrais vous inviter à une réception, à la salle 216–N, après la séance d'aujourd'hui, pour célébrer l'ajournement de la Chambre.

Je vous souhaite à tous de très joyeuses Pâques!

Des voix: Bravo!

M. le Président: J'ai reçu avis d'une question de privilège. Je donne la parole au député.